

La création des écoles libres sera l'œuvre la plus difficile mais la plus nécessaire.

"Le devoir des catholiques, remarque la *Gazette populaire de Cologne*, est pénible, mais n'est pas impossible à accomplir. La France a toujours été grande dans les œuvres de la charité chrétienne. Nous n'avons qu'à nous ressouvenir des institutions grandioses pour les missions. Resterait-elle en arrière, maintenant qu'il lui faudra envoyer des missionnaires dans son propre pays? Nous espérons que le congrès des catholiques qui aura lieu le 9 mai à Paris discutera les moyens et les voies pour fonder une association scolaire pour toute la France."—*Le Journal de Rome*.

*Le reboisement de nos forêts.*—Nous voyons avec plaisir que l'Hon. M. H. G. Joly, a donné lieu à une discussion sur cette importante question, à la chambre de l'Assemblée Législative, par la présentation d'une résolution tendant à protéger nos forêts et à encourager la plantation d'arbres propres à enrichir davantage notre pays. M. Joly a fait une étude toute spéciale sur ce sujet qu'il désire voir patroniser par nos gouvernants. L'Hon. M. Flynn a partagé entièrement les vues de M. Joly sur cette importante question, et nous ne doutons pas qu'elle reçoive une sérieuse considération de la part de notre législature.

Nous empruntons aux journaux de Québec l'extrait suivant des délibérations de l'Assemblée Législative, sur cette question :

L'Hon. M. Joly propose :

Qu'attendu que la question du reboisement est à l'ordre du jour, non-seulement dans les anciens pays de l'Europe, mais aux Etats Unis d'Amérique et dans une grande partie des colonies de l'Angleterre et de la France, et qu'elle mérite d'attirer l'attention sérieuse de cette Chambre ;

Que, sans faire aucune dépense, il y a un moyen facile de réveiller l'intérêt, et d'attirer graduellement l'attention du peuple sur l'importance du reboisement, moyen qui a déjà obtenu des résultats extraordinaires chez nos voisins des Etats-Unis ; c'est de mettre à part, un jour de l'année, fixé par une proclamation du Gouverneur, pour faire des plantations d'arbres forestiers ; ce jour est désigné aux Etats-Unis sous le nom de "Arbor Day" "Fêtes des Arbres."

Résolu, qu'il serait désirable de suivre cet exemple ; que l'on donnerait ainsi à l'entreprise du reboisement, un caractère d'utilité publique, et qu'en la plaçant sous la sanction de l'autorité, l'on en ferait peu à peu, une de nos institutions nationales.

M. Joly ne dit que quelques mots à l'appui de cette résolution et sur les résultats que peut avoir une telle institution. Il cite l'exemple de plusieurs pays qui ont fait beaucoup de progrès sous ce rapport, entre autres les Etats-Unis. La destruction de nos forêts se fait avec une rapidité étonnante ; il faut donc prendre le moyen d'éviter un déboisement complet de notre pays.

On pourrait planter des arbres très-précieux, tels que le pin, l'érable, etc. Il attend de grands résultats de cette institution.

L'honorable M. Flynn félicite l'honorable député de Lotbinière des remarques qu'il vient de faire. C'est une question vitale pour la province de Québec ; mais elle peut être traitée sous plusieurs points de vue ; le

champ est très vaste. Il n'a pu donner toute l'étude à ce sujet qu'il aurait voulu en faire. Il a constaté que dans tous les pays on s'occupe de la question du reboisement.

Dans la province de Québec, est-il urgent de viser aux moyens du reboisement? S'il n'est pas urgent, du moins il est utile pour ne pas dire nécessaire de s'occuper de cette question. La province de Québec est encore une région forestière ; mais plusieurs espèces de bois très précieux disparaissent rapidement, par exemple le pin qu'on ne peut se procurer qu'avec beaucoup de difficulté. Il n'y a pas de nécessité d'imposer le reboisement dans la région forestière, mais il y a des vastes étendues où l'on ne rencontre pas un seul arbre. Dans ces parties du pays, on pourrait planter des arbres qui réaliseraient d'immenses profits.

Il fait d'autres considérations sur l'utilité des arbres sur les terres et prétend que l'on devrait enseigner, dans les écoles, des traités parlant de cette importante question.

Quant à la proposition de l'honorable député de Lotbinière, il ne croit pas qu'elle ait une portée très pratique. Dans notre province, la population considérerait ce jour comme un jour de fête et s'occuperait peu de la plantation des arbres. Il ne désire pas faire d'opposition à cette proposition. Dans le projet de loi que le gouvernement a déposé, on pourrait insérer des clauses qui obtiendraient la même fin.

L'honorable M. Joly est d'opinion que cette résolution aura une utilité immédiate.

M. Stephens partage les idées émises par l'honorable député de Lotbinière, et croit que cette résolution est destinée à produire un très grand bien dans la province.

L'honorable Lynch dit que c'est une question qui a été bien développée par M. Joly. Mais il croit que l'opinion publique n'est pas préparée pour l'adoption d'un tel système ; il faut auparavant former cette opinion.

M. Martel fait remarquer que "cette fête des arbres" existe déjà dans son comté, bien qu'elle n'ait pas été imposée par le gouvernement, car tous les habitants de ce district se font un devoir de planter des arbres très utiles. Il espère que cette résolution sera adoptée.

M. Blauget se prononce en faveur de la proposition.

M. Casavant suggère que les sociétés d'agriculture offrent des primes pour encourager le reboisement. Il considère que le gouvernement rendrait un très grand service en chargeant le Conseil d'agriculture de cet important sujet.

#### Nécrologie.

#### M. L'ABBE JOSEPH ELZEAR MICHAUD.

Nous nous faisons un devoir de publier la correspondance suivante sur la mort du regretté M. l'abbé J.-Elzéar Michaud qui fut pendant quelques années curé de la paroisse de St Onésime, et qui a consacré les dernières années de sa vie aux missions parmi nos compatriotes des Etats-Unis. Né à Saint-André de Kamouraska, le 10 juin 1831, M. Michaud étudia ses études